

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

A NOS ABONNÉS

Il arrive parfois que des marchands à qui nous adressons le journal sur la recommandation de leurs amis nous le renvoient après en avoir reçu quelques numéros.

Est-il nécessaire de prévenir ces personnes que le fait de garder le premier numéro du journal équivaut à un bulletin d'abonnement, et qu'elles ne peuvent se déabonner sans au moins payer le semestre commencé, \$1 seulement pour la *Semaine Commerciale* ?

Les journaux ne s'impriment pas pour rien. Chaque numéro de notre journal représente un déboursé assez considérable, non seulement de papier et d'encre, mais aussi en travail de rédaction et en main-d'œuvre. C'est donc une valeur que l'on nous retient chaque fois qu'on s'approprie sans payer un ou plusieurs numéros. Nous parlons à des hommes d'affaires qui savent compter : est-ce juste et raisonnable ?

Au reste, pourquoi renvoyer le journal sans même le lire, comme cela arrive parfois ? Faisons un pari, messieurs les négociants : vous allez parcourir nos trente-cinq à quarante colonnes hebdomadaires de lecture et de renseignements commerciaux, et si vous pouvez soutenir sans rire que la *Semaine Commerciale* ne peut vous être utile en rien, nous nous engageons à vous envoyer le journal pour rien.

Pas plus tard que ce matin, un marchand du comté de Mégantic est venu nous remercier : un seul renseignement d'hypothèque dans nos bulletins de bureaux d'enregistrement lui avait fait sauver \$200. Il a non seulement payé son propre abonnement pour une année d'avance, mais a aussi abonné un de ses amis.

Comme nous avons succédé à la *Revue Commerciale*, et que ce journal n'a pas eu la vie bien dure, il peut se faire qu'on ait des craintes analogues pour notre santé. Qu'on se rassure : la *Semaine Commer-*

ciale est sur des bases solides, elle a les os durs ; ses propriétaires ne sont pas des étrangers à Québec, et loin d'inspirer la moindre méfiance à nos abonnés, nous sommes en position de leur promettre dix fois la valeur de leur argent.

: o :

QUÉBEC ET LE " PARRY SOUND "

Le Conseil de Ville sera sous peu appelé à discuter la question de prêter main-forte au chemin de fer de Québec et Parry Sound. La compagnie du chemin de fer lui demande l'appui de son crédit sous la forme de débentures pour une somme de \$256,000 avec garantie hypothécaire de premier chef sur le chemin.

L'opinion au sein du Conseil-de-Ville se scinde en plusieurs nuances à ce sujet.

Nous comprendrons facilement les hésitations de quelques gens : la ville de Québec a été si souvent forcée de renouer ses illusions en matière d'entreprises publiques ; cependant lorsque l'on scrute un peu la cause de ces désappointements, on trouve, hélas ! que les citoyens de Québec, après s'être donné l'avantage d'engins sinon de prospérité, au moins d'activité commerciale, les ont négligés, et laissés là, croyant que ces engins allaient fonctionner merveilleusement sans leur intervention. Ce n'est pas tout d'avoir des outils, encore faut-il s'en servir. Ce n'est pas tout d'avoir l'outillage nécessaire pour le commerce d'exploitation, encore faut-il utiliser le dit outillage.

Pour revenir au chemin de fer de Québec et Parry Sound, nous devons dire à la ville qu'il lui importe de s'assurer le terminus ici de cette grande ligne en y mettant les conditions les plus claires et les plus avantageuses. Le " Parry Sound, " il ne faut pas se le dissimuler, ne profitera pas seulement à Québec, mais aussi à bien d'autres endroits à l'ouest ; mais, Québec sera le terminus d'été de la nouvelle voie, et ce fait seul vaut bien la peine de s'assurer ce terminus, même si la ville était obligée de déboursé chaque année une dizaine de mille piastres d'intérêt, car, à moins de quelque foudroyant cataclysme, il est bien sûr que le nouveau chemin de fer apportera à Québec un surcroît d'affaires qui vaudra bien au moins le capital en débentures consenti par la corporation de Québec, et vingt fois l'intérêt payable sur les dites débentures.

Il faut que les citoyens de Québec se mettent en tête qu'il leur faut s'agiter un peu s'ils veulent sortir de l'ornière, qu'il leur faut faire une mise de fonds sous une forme quelconque pour faire venir l'eau au moulin. Il serait souverainement ridicule de leur part d'espérer que la fortune va leur venir en dormant.

L'autre extrémité de la ligne a été

construite par un seul homme, M. Booth ; mais à ce bout-ci de la voie il n'y a pas de Booth, ou de capitalistes aussi puissants ; s'il en est, ils font comme d'habitude, ils se tiennent cois à l'écart. Alors, il faut donc que ce soit les citoyens qui se mettent de la partie, et les citoyens, c'est la corporation de la cité de Québec.

La question et l'entreprise qui s'imposent à l'attention des autorités sont les plus importantes qui leur aient été soumises depuis un demi-siècle.

Depuis un demi siècle, nous avons commis des erreurs irréparables ; nous avons, par notre ignorance, notre inertie, notre pusillanimité, perdu l'occasion de relier les deux rives par un pont ; de devenir le quartier général de la compagnie de steamers Allan, etc. Il ne faudrait pas recommencer les mêmes bévues. A quoi servirait de pécher si l'on ne s'amendait jamais ?

Nous prions instamment le conseil-de-ville de bien étudier, à un point de vue d'affaires, la question du chemin de fer de Québec et Parry Sound, chemin de fer dont certes nous sentirons vivement l'importance lorsque les steamers rapides viendront à Québec ; car, quels que soient les obstacles que cette dernière entreprise rencontre en ce moment, il est incontestable qu'il faut qu'elle rentre tôt ou tard dans le domaine des faits accomplis.

La corporation de Québec ne sera pas seule à engager son crédit dans l'entreprise ; il est un fait certain, c'est que le gouvernement provincial n'attend que le vote affirmatif du conseil-de-ville ou des contribuables pour subventionner libéralement l'entreprise et en faciliter le prompt parachèvement.

La subvention du gouvernement suivra dans les vingt-quatre heures l'octroi des débentures de la ville de Québec en faveur de la compagnie.

Ainsi qu'on se le dise.

— o: o: o —

L'HOTEL-DE-VILLE DE QUEBEC

Nous avons consulté un bon nombre d'hommes d'affaires de cette ville sur l'opportunité de construire un Hôtel-de-Ville dès cette année.

La plupart nous ont fait ce raisonnement : Québec est un rendez-vous de touristes, il est bon que d'une année à l'autre elle ait quelque chose de nouveau à montrer. L'an dernier, c'était le Château Frontenac, un hôtel comme il n'en existe peut-être pas un pareil dans le monde entier. Cette année, qu'aurons-nous à montrer si l'Hôtel-de-Ville ne se bâtit pas ? La construction est complètement arrêtée à Québec. C'est bien assurément le tour de la municipalité de faire quelque chose.